



## DISTRICT MEUSIEN DE FOOTBALL

### ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2025 A LONGEVILLE EN BARROIS

Présidence : Daniel FAY.

Clubs présents ou représentés : 28 clubs représentants 149 voix

US Behonne Longeville, FC Belleray, Ent. Centre Ornain, ASC Charny sur Meuse, FC Dugny sur Meuse, US Etain Buzy, FC Fains Veel, GO Gondrecourt, SC Les Islettes, Ent Maizey Lacroix, ASL Mangiennes, ASC Montiers sur saulx, AS Nixéville Blercourt, FC Pagny sur Meuse, FC Revigny, FC Saint Mihiel, RC Saulx et Barrois, RC Sommedieue, Ent. Sorcy Void, FC Spincourt, US Thierville, ES Tilly AVB, AS Tréveray, AS Val d'Ornain, FC Varennes, LL Vaucouleurs, FC Vignot, Entente VHF.

Club excusé :

AS Stenay Mouzay

Clubs absents :

FC Ancerville, FC Bar Le Duc, AS Baudonvilliers, SC Commercy, UC Contriesson, FC Demange, AS Dieue Sommedieue, ES Lérouville, AS Rigny la Salle, ASC Seuil d'Argonne, FC Val Dunois, Futsal Club du Grand Verdun, FC Verdun Belleville GV.

Personnalités présentes :

M. Lionel BEAUFORT, Maire de Longeville en Barrois.

M. THIRIET Jean Marie, trésorier de la Ligue du Grand Est de football, représentant M. Yann LEROY, président de la LGEF.

Personnalités excusées :

M. Jérôme DUMONT, Président du conseil départemental de la Meuse.

Mme Isabelle PERIN, vice-présidente du conseil départemental de la Meuse.

M. Pierre TAECH, vice-président district de Moselle.

M. Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional de la LGEF.

Membres du comité de Direction présents :

Mme Sandrine THIRIOT, MM. Michel BEAUCHET, Francis CHARUEL, Patrick CORTIAL Jean Luc EVRARD, Hervé JANNOT, Jean Pol HENRY, Christian HOFFMANN, Francis LIGER et Christian LOUIS.

Membres du comité de Direction excusés :

Mme Marie Rose KAUFFMANN, MM. Bernard DESCHAMPS, Stéphane HUTIN, Olivier JOUANNEAU, Arnaud VALROFF

Licenciés et membres excusés :

MM. Michel FAYON, Davy LUCION, Léo MOREL, Claude RAUSSIN, Christophe SZEWCZUK, Damien VAILLANT.

Assistent :

M. Stéphane GABRIEL, commissaire aux comptes.

MM. Taoufiq BELFAKIR, directeur du District Meuse, Thierry GRANDJEAN, CTD DAP, Nordine ZIANI, adjoint du CTD DAP.

Le Président Daniel FAY souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes dans la salle de Longeville en Barrois.

**1 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2024 à Dugny sur Meuse** tel que paru le 17 janvier 2025 sur le site internet du district.

**L'assemblée approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2024 à l'unanimité.**

**2 : Remise des prix du challenge des pratiques sportives, éducatives et loisirs, saison 2024/2025 :**

GROUPE 1	
Classement	Clubs
1	Entente VHF
2	Fc Verdun Belleville Grand Verdun
3	Fc St Mihiel

GROUPE 2	
Classement	Clubs
1	Us Behonne Longeville
2	As Dieue Somme dieue
3	Fc Pagny sur Meuse

GROUPE 3	
Classement	Clubs
1	Asl Mangiennes
2	As Nixéville Blercourt
3	Fc Spincourt

**3 : Remise des prix du challenge de l'éthique sportive, saison 2024/2025 :**

Lauréats par niveau

- |             |                              |
|-------------|------------------------------|
| U13         | → Entente Sorcy Void Vacon   |
| U15         | → Commercy / Vaucouleurs     |
| U18         | → Dugny Dieue                |
| D3 Groupe B | → AS Val d'Ornain 2          |
| D3 Groupe A | → FC Belleray 2              |
| D2 Groupe B | → Entente Sorcy Void Vacon 3 |
| D2 Groupe A | → ASL Mangiennes 1           |
| D1          | → FC Pagny / Meuse 1         |

Lauréats du challenge club

- Huitième → SC Commercy
- Septième → FC Verdun Belleville GV
- Sixième → ES Tilly AVB
- Cinquième → AS Stenay Mouzay
- Quatrième → US Behonne Longeville
- 🥈 Troisième → FC Pagny/Meuse
- 🥉 Deuxième → ASL Mangiennes
- 🏆 Lauréat → FC Belleray

## Liste des arbitres qui ont été désignés par les clubs :

MM. KRASNIEWSKI Mickaël, AKHANCHOUCH Brahim, TAMBOUR Johnny, LORRIETTE Cédric, PIERQUIN Frédéric, SZEWCZUK Christophe, REPPLINGER Marion et MASSON Kylian.

## 4 : Remise du prix du meilleur buteur de Seniors Départementale 1, saison 2024/2025 :

**Lilian HURPEAU du FC Pagny sur Meuse a marqué 18 buts.**

Pour information, le deuxième au classement termine avec 14 buts.

Le FC Pagny sur Meuse a terminé à la 9ème place de la division.

## 5 : Remise des dotations aux bénévoles :

54 bénévoles de clubs étaient concernés par la remise de dotations textiles.

## 6 : Compte rendu moral du secrétaire général, M. Jean-Pol HENRY :

La saison 2024/2025 s'est terminée avec les finales des différentes coupes de Meuse, dont les vainqueurs sont : en U15, FC Verdun Belleville GV -en U18, FC Verdun Belleville GV – en seniors B, Entente Centre Ornain 2 – En seniors A, Entente Sorcy Void Vacon 1.

Les accédants des compétitions du district Meusien sont :

AS Tréveray 1 en régional 3 (une première pour ce club)

FC Revigny 1 et US Etain Buzy 2 en Départementale 1

AS Baudonvilliers – US Etain Buzy 3 et FC Verdun Belleville GV 3 en Départementale 2.

US Behonne Longeville en U18 INTERDISTRICTS.

**Pas d'accédant Meusien en U17 INTERDISTRICTS.**

Entente Lérouville Vignot en U16 INTERDISTRICTS.

Entente VHF/Etain Buzy en U15 INTERDISTRICTS.

FC Verdun Belleville GV en U14 INTERDISTRICTS.

Entente Sorcy Void Vacon et Entente VHF/Etain Buzy en U13 INTERDISTRICTS.

Entente Sorcy Void Vacon en U15 D1

Entente VHF/Etain Buzy 2 et RC Saulx et Barrois en U13 D1

Félicitations à tous ces accédants.

La saison 2025-2026 arrive à mi championnat et à la fin de la phase d'automne pour les compétitions en 2 phases. Quelques rencontres en retard qui se joueront en décembre. Les 8èmes de finale des coupes Meuse seniors A et B se joueront le week-end prochain. Le 1er tour des coupes U15 et U18 se joueront en décembre 2025.

A noter l'excellent parcours des U18 Interdistricts de l'entente Etain Buzy / VHF en coupe Gambardella et de Bar Le Duc FC en Coupe de France.

Nombreux mouvements avant la reprise des championnats (retraits d'équipes par manque d'effectifs).

Le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats a diminué en U13 (moins 5 équipes) et en U18 (moins 4 équipes)

## LICENCES.

Pour la saison 2024-2025, le district Meusien a enregistré 6125 licences +2,1% par rapport à la saison 2023-2024.

Au 20 novembre 2025, 5464 licences sont enregistrées ce qui représente moins 235 licences par

rapport au 20 novembre 2024 de la saison 2023 – 2024 (5699) = moins 4,3 %

En progression le nombre de licences Techniciens-Educateurs Fédéral - Animateur - Foot Loisirs et Volontaires

En diminution le nombre de licences foot animation : moins 10 % - les licences seniors G : moins 8,2%

## FEMININES

Si le nombre de licences est en légère diminution à ce jour, le nombre d'équipes engagées est stable sauf chez les jeunes ou il n'y a plus d'équipes meusiennes U18F à 8 et U15F à 8 en Interdistricts

- En LGEF :

U18 F R1 : Bar le Duc FC.

U18 F R2 : Entente Sorcy Void Vacon.

Futsal seniors R1F : Entente Sorcy Void Vacon.

Coupe Futsal Grand Est Seniors F : Entente VHF et Entente Sorcy Void

- En Interdistricts

Seniors F à 11 : Entente VHF (anciennes joueuses de Verdun Belleville GV)

Seniors F à 8 : - FC Belleray (1<sup>ère</sup> année) - Entente Maizey Lacroix – Entente Dugny Dieue -Entente VHF 2 – Entente Gondrecourt Vaucouleurs – AS Montiers sur Saulx- RC Sommedieue – Entente Sorcy Void Vacon

- En District Meuse.

3 équipes féminines en U13 D2 (US Thierville - US Etain Buzy et Mangiennes Spincourt).

1 équipe 100% féminines en U15 D2 à 8 (US Etain Buzy)

Sur les 2 premières journées des championnats féminins Interdistricts, un tiers des rencontres ont été déplacées avec des accords clubs.

Création de la coupe Meuse seniors féminines à 8.

## FUTSAL.

Les plateaux de NOEL U7 et U9 avec le concours du Secours populaire qui offre les gouters ont lieu les Week-end 29-30 novembre et 6-7 décembre, avec la remise des jouets le mardi 9 décembre 2025 au siège du district Meusien.

Les championnats U13-U15-U18 ont lieu sur 2 journées avec une finale départementale, donnant accès aux finales territoire lorrain.

Les compétitions-Loisirs seniors, U18, U15, U13, Féminines, loisirs vétérans se disputeront sur 2 journées.

Le district Meusien organisera les finales territoire lorrain des U18 G et U15 F les 21 et 22 février 2026.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, il y aura une finale territoire lorrain Seniors Féminines.

Merci aux clubs supports pour l'organisation des plateaux, aux Communes, Codecom ou agglomération pour le prêt des salles.

## PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

- Détections : l'équipe technique du District Meusien de Football a accueilli les joueuses et joueurs pendant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'automne 2025.

Centre de perfectionnement garçons U12 à U15.  
Centre de perfectionnement Féminins U11F à U15F

- 7 sections sportives ont repris avec la rentrée scolaire en septembre.
- Service civique : 7 jeunes sont en mission dans 7 clubs du district.
- 14 classes primaires sont inscrites dans le partenariat <<Futsal à l'école.>>
- U7-U9-U11 Reprise des plateaux avec les journées accueils

Saison 2024-2025 : organisation de 50 plateaux U7-80 plateaux U9 – 128 plateaux U11.

- Plateaux INTERDISTRICTS U9 et U11 avec le district de Meurthe et Moselle.

- Formation des éducateurs :

Certificat fédéral d'initiateur (d'initiatrice) (CFI) U6-U9 : une formation dans le nord du district et une formation dans le sud du district.

CFI U10-U13 : 1 formation dans le nord du district et 1 formation dans le sud du district.

Attestation Fédérale Golf Foot et Futsal.

Le district a piloté deux formations civique et citoyenne (addiction et incivilités) et une formation sport santé.

## **FOOTBALL LOISIRS VETERANS- SENIORS**

Sept équipes meusiennes participent au Championnat vétérans avec le District de Meurthe et Moselle.

Création de la coupe Meuse Loisirs Vétérans : 11 équipes engagées  
1<sup>ère</sup> phase d'automne dont les équipes sont réparties en 3 groupes. Reste deux rencontres à disputer.  
2<sup>ème</sup> phase de printemps avec élimination directe 1<sup>er</sup> tour - 1/4 de finale - 1/2 finale et Finale.

## **ARBITRAGE**

75 arbitres licenciés dans les clubs du District Meuse.

15 arbitres de moins par rapport à la fin de saison 2024-2025.

Une formation FIA est organisée au district en décembre 2025.

Le 11 novembre a eu lieu la formation arbitre ou arbitre assistant bénévole des clubs : 8 stagiaires.

## **DISCIPLINE**

Les dossiers disciplinaires sont en nette augmentation, il ne se passe pas un Week end sans incident sur des rencontres.

Compétitions gérées par le district Meusien :

Saison 2023 – 2024 : 2609 dossiers

Saison 2024 – 2025 : 2923 dossiers +12% par rapport à la saison précédente.

Saison 2025 – 2026 : 1238 dossiers au 20 novembre 2025

## **Dossiers Administratifs**

Saison 2023 – 2024 : 580 dossiers

Saison 2024 – 2025 : 496 dossiers moins 16% par rapport à la saison précédente.

## **FINALES COUPE MEUSE 2026**

Samedi 13 juin 2026 sur le terrain des seniors B :  
U15 – U18 – Seniors B

Dimanche 14 juin 2026 sur le terrain des seniors A :  
10 h 30 : Vétérans Loisirs  
14 h 00 : Seniors Féminine  
17 h 00 : Seniors A

## **COMMISSIONS**

Je remercie tous (toutes) les membres des différentes commissions pour le travail effectué depuis la reprise de la saison.

Particulièrement les commissions administratives et de disciplines qui se réunissent chaque semaine pour statuer sur les différents dossiers en augmentation constante

Bon travail des Techniciens du district et de son directeur.

## **RAPPEL**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, vos équipes disputent des rencontres amicales, des tournois, des rassemblements jeunes, pensez à faire les déclarations auprès du district Meuse, seulement 7 clubs sur 41 déclarent leurs matchs amicaux. Car en cas d'accidents graves sachez que vous êtes les premières, les premiers responsables.

Si vous utilisez votre arbitre officiel de votre club, faites confirmer sa désignation par la CDA.

## **7 : Présentation du budget prévisionnel de la saison 2025/2026 :**

Francis LIGER, Trésorier du District, présente en détail le budget prévisionnel de la saison 2025/2026 à l'aide d'un diaporama. Chaque club présent a le budget prévisionnel dans son dossier et celui-ci a également été publié sur le site du District de la Meuse depuis plusieurs semaines.

Nous avons établi le budget prévisionnel de la saison 2025/2026 en tenant compte des tarifs inchangés du statut financier au niveau des frais d'engagements administratifs et des frais disciplinaires.

Nous retrouvons ainsi les éléments suivants :

### **LES PRODUITS :**

Le total de l'ensemble des produits s'élève à 322 480,00 €  
€, dont vous trouverez ci-dessous le détail :  
La production vendue s'élève à 78 310 €  
Le montant des subventions s'élève à 214 600 €  
Le montant des autres produits s'élève à 24 100 €  
Le montant des produits financiers s'élève à 2 970 €.  
Autre produit exceptionnel s'élève à 2 500 €.

### **LES CHARGES :**

Le total de l'ensemble des charges s'élève à 322 480 €, dont vous en trouverez ci-dessous le détail :

Variation stocks marchandises : 60 €  
Autres achats et charges externes : 118 890 €

Impôts, taxes : 4 300 €  
Salaires : 135 000 €  
Charges sociales : 58 930 €  
Dotation aux amortissements : 3 800 €  
Autres charges : 1 000 €  
Impôts sur les sociétés : 500 €

L'ensemble de ces éléments, nous permettent de vous présenter un budget en équilibre que je vous demande de bien vouloir approuver.

**Le budget prévisionnel a été adopté très largement par les clubs présents à l'exception d'un club.**

## **8 : Présentation du bilan et du compte de résultat de la saison 2024/2025 :**

Francis LIGER, Trésorier du District, présente en détail le bilan ainsi que le compte de résultat de la saison 2024/2025 à l'aide d'un diaporama. Chaque club présent a le bilan ainsi que le compte de résultat dans son dossier et ceux-ci ont également été publiés sur le site du District de la Meuse depuis plusieurs semaines.

Le total du bilan du district s'élève à 419 294.57

### **L'ACTIF :**

Le bilan actif pour un total de 419 294,57 € comprend :

- l'actif immobilisé pour un total net de 35 482.06 €.

Cet actif net de 35 482.06 € d'immobilisations corporelles dont les terrains pour 4000 €, les constructions pour 30 086,66 € et les autres immobilisations corporelles pour un montant de 1 395.40 €.

L'ensemble de l'actif net circulant s'élève à 383 812.51 €

Se détaillant comme suit :

- stocks pour 526.08 €

- créances clients pour 54 551.53 €,

- autres créances pour 62 841.79 €,

- des valeurs mobilières de placement pour 16 272 €,

- des disponibilités pour 247 211.15 €,

- des charges constatées d'avance pour un montant de 2 409.96.

### **LE PASSIF :**

Le bilan passif pour un total de 419 294.57 € comprend :

- Les fonds propres pour un montant 318 816.33 €

- le résultat de l'exercice pour un montant de 54 667.97 €,

- Subventions d'investissement pour un montant de 1911.86 €,

- Dettes fournisseurs pour 3954.11 €,

- Dettes fiscales et sociales pour 38 893.36 €,

- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés pour 50 .94 €,

- Autres Dettes pour 1000 €

## **Compte de résultat - saison 2024/2025**

L'ensemble des produits au 30 juin 2025 s'élève à 358 126.03 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 354 332.46 €, se détaillant comme suit :

Vente de prestations de service : 103 022.34 €

Concernent les différents frais administratifs (frais, amendes, cartons, ...) liés au fonctionnement des compétitions du district et de l'interdistricts.

2) Les subventions d'exploitation s'élèvent à 191 063.64 €, correspondant à :

- ANS (Etat) : 11 000 €
- subvention exceptionnelle de l'état (mildeca) : 2 500 €
- Conseil Départemental : 22 812 €
- La Fédération : 10 254,99 € (indemnité de préformation district) 18 787.54 € (participation emploi CTD DAP)
- subvention exceptionnelle FFF (promotion arbitrage amateur) : 6 750 €
- LFA : 35 274.70 € (Convention d'objectifs)
- Ligue du Grand Est : 81 439.40 € (subvention de fonctionnement du district)

3) Les reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges s'élèvent à 25 714.98 €.

4) Autres produits s'élèvent à 34 531.50 € comprend l'ensemble des engagements des clubs au niveau des compétitions.

5) Produits exceptionnels qui s'élèvent à 216.78 €.

Ensuite, il faut ajouter les produits financiers provenant de nos différents placements qui s'élèvent à 3 576.79 €.

L'ensemble des charges au 30 juin 2025 s'élève à 303 458.06 €.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 303 095.47 € se détaillant comme suit :

- Variation de stocks pour – 384.96 €
  - Les autres achats et charges externes pour 102 591.25 € correspondent à l'ensemble des frais de fonctionnement du district.
  - Les impôts et taxes s'élèvent à 4 245.88 €
  - Le poste des salaires s'élève à 133 646.82 €
  - Les charges sociales s'élèvent à 57 568.12 €
  - Le total des dotations aux amortissements s'élève à 4 722.88€
  - Autres charges s'élève à 705.48 €.
- Le montant total des charges exceptionnelles s'élève à 14.59 €.
- Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 348 €.

Au titre de la saison 2024/2025, notre compte de résultat est bénéficiaire de 54 667.97 €.

Je laisse la parole à M. Stéphane GABRIEL, commissaire aux comptes, afin qu'il puisse faire son compte rendu de mission.

#### Compte rendu de mission du commissaire aux comptes :

Intervention de M. Stéphane GABRIEL qui précise que :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association District Meusien de Football relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025 et affectation du résultat en report à nouveau :**

Je vous demande d'approuver les comptes présentés pour l'exercice 2024/2025 et l'affectation du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 54 667.97 €, en compte report à nouveau.

**Le bilan ainsi que le compte de résultat de la saison 2024/2025 ont été adoptés très largement par les clubs présents à l'exception d'un club.**

Le président du District a annoncé une très bonne nouvelle aux clubs présents, avec une dotation de 2,5 € par licencié, créditée sur le compte footclub uniquement aux clubs présents ou représentés officiellement lors de cette AG.

Cette dotation financière exceptionnelle n'est pas une obligation réglementaire, mais uniquement la volonté du district d'aider financièrement les clubs meusiens présents, qui souhaiteraient entre autres faire l'acquisition d'une ou plusieurs tablettes. Seuls les clubs présents ou représentés officiellement par un pouvoir lors de cette assemblée générale sont concernés par cette aide. Les clubs ne remplissant pas cette obligation n'ont donc aucune possibilité de recours, d'autant que le secrétariat du district avait fait un rappel à l'ensemble des clubs le jour même de l'Assemblée Générale afin que ceux-ci puissent éventuellement se faire représenter en cas d'absence.

**9 : Modification réglementaire :**

**Suppression de l'article 4.2.1 du règlement sportif des jeunes :**

**4.2.1 article applicable uniquement au dernier niveau de U15 ou d'U13 de district :**

Peuvent participer à un match d'une équipe inférieure évoluant dans le championnat du dernier niveau de U15 ou d'U13 de district, deux joueurs au maximum qui sont entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivant ou précédent le jour.

**Motivation :** Cette disposition a entraîné de gros déséquilibres au niveau des résultats de certaines équipes.

**Cette modification a été adoptée par la majorité des clubs présents et sera applicable à partir de la saison 2026/2027.**

**10 : Remises de médailles :**

Le président du District a remis plusieurs médailles de la Ligue pour récompenser la fidélité de plusieurs dirigeants de clubs : Jean-Louis BINETRUY, de l'AS Montiers, Fernando ALMEIDA de l'AS Tréveray et Jean-Pierre LAMOTTE de la Lorraine de Vaucouleurs.

**11 : Intervention des personnalités.**

## **12 : clôture de l'Assemblée Générale.**

Daniel FAY remercie les clubs pour leur présence ainsi que l'équipe du District qui a organisé l'assemblée. Il invite l'ensemble des membres de l'assemblée au pot de clôture.

Jean-Pol HENRY



Secrétaire Général